

Prévenir le harcèlement moral au travail



Public

Managers, référents, direction, membres du CSE



Prérequis

Aucun



Durée

1 jour, soit 7 heures



Dates et lieu

5 avril 2024 à Niort – **Date limite d'inscription** : 5 mars 2024



Nombre de stagiaires

4 personnes minimum - 12 personnes maximum



Coût pédagogique

390 € nets de taxes



Intervenant

Dominique DUMONT



Objectifs pédagogiques

Identifier les différentes situations de harcèlement dans un cadre professionnel
Connaître le cadre juridique et les obligations de chacun face à des situations de harcèlement
Réagir selon la loi dans des situations de harcèlement



Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et pratiques
Exercices et travaux de groupe et de sous-groupes
Exemples de cas concrets
Fiches supports pédagogiques



Modalités d'évaluation

Questionnaire écrit en fin de formation pour validation des acquis
Bilan oral et questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
Attestation de formation individuelle délivrée après la formation

Prévenir le harcèlement moral au travail

Contenu

- ✓ De quoi parle t'on quand on parle de harcèlement ?
 - Etat des lieux : travail sur les représentations, échanges
 - Quiz : jeu de questions-réponses
 - Synthèse du formateur et présentation d'apports juridiques
 - Définitions des différentes formes de harcèlement
 - Les responsabilités et obligations de l'employeur
 - Les droits et les recours pour les victimes, les sanctions pour les auteurs

- ✓ Prévenir et gérer les situations de harcèlement
 - Travail en sous-groupes
 - Les indicateurs de situation de harcèlement
 - Les mesures en matière de prévention, les outils de communication
 - Les modalités d'intervention selon chaque fonction : employeur, membre du CSE...
 - Retours en grand groupe : échanges, débat
 - Ce que dit la loi : synthèse du formateur
 - Ce que l'on peut faire, comment, avec qui, les instances à contacter

Indicateurs de résultats

1 groupe en intra en 2021 – 3 personnes formées
100% des stagiaires sont très satisfaits et satisfaits de la formation